



Canadian Tenpin Federation, Inc.
Fédération Canadienne des Dix-Quilles, Inc.
18762 Ave 58A, Surrey CB. V3S 8G4

2.1 Politique de sélection de l'équipe nationale – Équipe 2026

Sélection de l'équipe nationale

L'équipe canadienne sera composée de huit hommes et huit femmes. Les six meilleures femmes et les six meilleurs hommes des épreuves annuelles de sélection de l'équipe canadienne (ÉAS) se qualifient automatiquement pour l'équipe. Le comité national de sélection choisira deux femmes et deux hommes parmi les candidatures soumises par courriel à selections@tenpincanada.com ou remises en main propre lors des ÉAS 2026.

Les sélections seront effectuées au plus tard 14 jours après la date limite de dépôt des candidatures. La date limite pour les candidatures 2026 est fixée au 17 janvier 2026. Le comité de sélection peut retarder l'annonce en raison de déplacements ou de la nécessité d'obtenir des informations supplémentaires..

Les candidats doivent remplir le formulaire de candidature et le formulaire biographique et fournir un curriculum vitae complet détaillant leurs participations à des concours nationaux et internationaux, leurs formations et leurs objectifs artistiques au cours des 5 dernières années.

Le CNS sera composé d'un maximum de cinq membres : le directeur de la haute performance, la directrice exécutive, un membre du conseil d'administration de la FCDQ nommé par le DHP et l'ED, et/ou d'anciens athlètes nommés par le DHP et l'ED. L'entraîneur en chef et les entraîneurs de l'équipe nationale apporteront leur contribution. Si le comité de sélection compte moins de 5 membres, il peut nommer des membres temporaires selon les besoins pour la sélection.

Critères de sélection de l'équipe nationale

Le CNS est chargé de sélectionner les athlètes les plus susceptibles de former la meilleure équipe nationale. Le CNS a toute latitude pour prendre en considération les qualifications et les critères qu'il juge utiles pour former la meilleure équipe possible.

Lors de l'évaluation des athlètes en vue d'un éventuel recrutement au sein de l'équipe canadienne, le CNS devrait examiner le formulaire biographique rempli par chaque athlète et tenir compte au minimum des critères suivants :

- **La conduite:** L'athlète doit être en règle auprès de la FCQ/FCDQ, c'est-à-dire que toutes ses cotisations, frais, sommes dues, etc. doivent être à jour et qu'il ne doit pas faire l'objet d'une suspension. La conduite comprend également tout comportement inapproprié avant, pendant et après les compétitions nationales et internationales.

En vigueur : Janv. 2026, Mis à jour : Septembre 2025



Canadian Tenpin Federation, Inc.
Fédération Canadienne des Dix-Quilles, Inc.
18762 Ave 58A, Surrey CB. V3S 8G4

La conduite comprend également les engagements antérieurs de l'équipe liés au logiciel de suivi des athlètes, les délais administratifs, les délais d'entraînement et l'engagement global envers le programme de haute performance.

- **La performance:** Cela comprend toutes les compétitions internationales, ainsi que les tournois sanctionnés par la FCDQ, l'United States Bowling Congress (USBC), les associations universitaires ou provinciales.
- **Le jeu physique:** Cela comprend, sans s'y limiter, les nombreux éléments physiques qui composent le jeu d'un athlète, tels que : l'approche, le mouvement du bras, le synchronisme, la polyvalence du lancer, le contrôle de la vitesse, la capacité à jouer sous différents angles, à convertir des réserves, à changer d'équipement et à s'adapter aux différentes conditions de l'allée.
- **Le jeu mental:** Cela comprend divers facteurs subjectifs. Par exemple : l'aptitude à être entraîné, la capacité d'adaptation, le programme d'entraînement, la capacité à rester concentré, l'attitude, engagement, la capacité à performer sous pression et l'esprit sportif.
- **Le jeu d'équipe:** Le jeu d'équipe comprend, sans s'y limiter, à la capacité intangible mais cruciale d'être un facteur positif dans l'établissement de relations, de confiance et d'une attitude gagnante parmi les membres de l'équipe et les entraîneurs. Cela inclut également le jeu d'équipe entre coéquipiers, par exemple la communication avec les autres joueurs, l'alignement les uns par rapport aux autres, la compréhension du jeu de chacun ou la communication des ajustements nécessaires.

Calendrier des sélections

Les sélections finales seront effectuées au plus tard le 31 janvier de l'année du tournoi ÉCS*. L'annonce sera faite en premier lieu aux membres du conseil d'administration de la FCDQ puis aux membres de l'équipe, aux entraîneurs, etc. Cette correspondance sera envoyée par le comité de sélection. Le comité de sélection informera les athlètes s'ils ont été sélectionnés ou non. Le CSN examinera tous les athlètes potentiels afin de s'assurer que toutes les informations ont été correctement communiquées.

En vigueur : Janv. 2026, Mis à jour : Septembre 2025

Canada 



Canadian Tenpin Federation, Inc.
Fédération Canadienne des Dix-Quilles, Inc.
18762 Ave 58A, Surrey CB. V3S 8G4

Suppression ou remplacement

Des remplaçants seront désignés dans les divisions masculine et féminine. Les remplaçants devront satisfaire à toutes les conditions d'admissibilité. Les circonstances dans lesquelles un athlète peut être retiré d'une équipe comprennent les infractions au contrôle antidopage, la violation du code de conduite des athlètes, le non-respect des délais ou des entraînements, et les blessures. Comme indiqué ci-dessous, le comité de sélection de haut niveau, en consultation avec le personnel d'entraînement, sera responsable de la nomination de tous les athlètes, ainsi que de leur retrait ou remplacement (si nécessaire).

Un athlète sera retiré et remplacé par un remplaçant s'il est blessé et ne peut pas participer à la compétition ou s'il ne satisfait pas aux normes établies par le Comité panaméricain, le COC ou la FCDQ.

Appels

La procédure régulière pour les athlètes suivra les lignes directrices et les procédures du Comité olympique canadien. Dans les affaires impliquant des membres de la FCDQ, la représentation du Canada dans des compétitions nationales ou internationales, y compris les qualifications pour ces compétitions, la procédure régulière de la FCDQ peut être envoyée au Centre de règlement des différends sportifs du Canada (CRDSC) dans les 30 jours suivant les nominations.

Politique de candidature de l'équipe canadienne.

Conditions d'admissibilité des candidats :

1. Être citoyen canadien ;
2. Être titulaire d'un passeport canadien valide au 1^{er} janvier de l'année de la compétition et valide pendant 6 mois après la compétition ;
3. Être membre en règle de la Fédération canadienne de dix quilles ;
4. Être en conformité avec toutes les exigences internationales pertinentes en matière d'éligibilité.
5. Être en conformité avec toutes les réglementations de Sport en toute sécurité et d'antidopage.
6. Avoir participé à l'une des trois dernières sélections de l'équipe canadienne, c'est-à-dire en 2025, 2024 ou 2023.

En vigueur : Janv. 2026, Mis à jour : Septembre 2025

Canada